



CP d'Aix-Luynes – Agression d'une extrême gravité : le sang a coulé, le courage des personnels a évité l'irréparable

MARSEILLE LE 9 janvier 2026

Ce matin, au Centre pénitenciaire d'Aix-Luynes, une agression d'une extrême gravité a une nouvelle fois frappé les personnels pénitenciaires. Un détenu multirécidiviste a violemment attaqué plusieurs collègues, mettant directement leur vie en danger.

Cet acte inacceptable rappelle brutalement la réalité du métier : faire face à des situations de violence graves, causées par des détenus particulièrement dangereux, identifiés et multirécidivistes, dans un contexte où les moyens de prévention et de protection demeurent insuffisants.

La CGT Pénitenciaire apporte tout son soutien plein et entier aux collègues blessés. Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement, tant sur le plan physique que psychologique. Nos pensées vont également à leurs familles et à leurs proches, durement impactés par cette agression, ainsi qu'à l'ensemble des personnels du CP d'Aix-Luynes profondément choqués par ces faits.

La CGT Pénitenciaire tient à saluer le courage, le sang-froid et le professionnalisme exemplaires des collègues qui ont fait face à cette situation dramatique. Nous souhaitons également mettre à l'honneur le courage remarquable d'un jeune stagiaire, dont l'intervention décisive a permis d'éviter un drame irréparable. La CGT Pénitenciaire exige qu'une reconnaissance officielle et une récompense à la hauteur de cet acte héroïque soient accordées au jeune stagiaire, ainsi qu'à l'ensemble des collègues dont le courage, le sang-froid et le professionnalisme ont permis d'éviter un drame irréparable.

Nous prenons acte de l'engagement de la Direction interrégionale visant à faire éloigner ce détenu multirécidiviste hors de la région. Cette décision va dans le bon sens, mais elle ne saurait suffire. La sécurité des personnels ne peut reposer sur des mesures prises après coup ; l'anticipation, la prévention et les moyens doivent être la règle.

La CGT Pénitenciaire exige des mesures immédiates, concrètes et durables. Cela passe notamment par la création de salles dédiées et sécurisées pour les entretiens avec les détenus, spécifiquement aménagées et équipées de dispositifs de sécurité adaptés afin de garantir la protection des personnels lors des entrevues. Cela implique également la mise en place obligatoire de trousse de premiers secours au niveau des PIC, permettant une prise en charge rapide des blessés en cas d'urgence vitale. Enfin, une prise en charge psychologique immédiate et dans la durée doit être assurée pour les collègues agressés, les personnels témoins et l'ensemble des agents impactés par cet événement traumatisant.

Les personnels pénitenciaires ne sont ni des cibles, ni de la chair à canon. Chaque retard dans la mise en œuvre de véritables mesures de sécurité constitue une mise en danger inacceptable des agents. La CGT Pénitenciaire restera pleinement mobilisée, aux côtés des personnels et de leurs familles, pour faire respecter la dignité, la sécurité et les droits de celles et ceux qui font vivre le service public pénitenciaire.

Le bureau Régional PACA CORSE

La CGT PENITENTIAIRE PACA CORSE - 4 Traverse de Rabat - BP 121 - 13277 Marseille Cedex 9

Téléphone / Fax : 04 91 40 84 95 Portable : 06 24 28 70 88 / 06 25 79 57 40

Mail : cgtpenitpaca@gmail.com